

Le Journal des Bovéniens

Numéro 56
Octobre 2017

Bulletin d'informations municipales

C'est la rentrée des classes



Chaque année, c'est le même rituel. Les enfants reprennent le chemin de l'école après deux mois de vacances. Monsieur le maire et une délégation d'élus ont participé à la rentrée des classes. La municipalité souhaite une bonne année scolaire à tous les élèves scolarisés dans les écoles de la commune.

Au sommaire de ce numéro :

- Les délibérations du conseil
- Les travaux des la communes
- Retour en images sur le centre de loisirs
- Les anciens sont au banquet

Directeur de la publication : Maurice Viseux
Réalisation : Guillaume Cugier
Journal édité par la mairie de Bouvigny-Boyeffles
Distribué gratuitement - IPNS

Condensé des délibérations prises lors du conseil municipal du 30 juin 2017

* Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

L'élection a lieu suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Candidature enregistrée :

- Liste d'Union et de Rassemblement Républicaine

A la suite de l'attribution des sièges :

-la liste d'Union et de Rassemblement Républicaine obtient 5 sièges de délégués et 3 sièges de suppléants

Sont ainsi déclarés élus :

Monsieur Viseux Maurice, délégué

Madame Clerot Evelyne, délégué

Monsieur Bauchet Dominique, délégué

Madame Ben-Mohamed Nathalie, délégué

Monsieur Brisse Jean-Jacques, délégué

Madame Caron Martine, suppléant

Monsieur Cugier Guillaume, suppléant

Madame Tobot Anne, suppléant

* Procès-verbal séance du 05 avril 2017 :

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création d'un emploi en contrat d'accompagnement dans l'emploi

Le Maire fait part de la fin d'un contrat CAE en date du 30/09/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer un poste dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi » à compter d'octobre 2017

* Information concernant l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire : marché à procédure adaptée : construction de trottoirs et de bordures rue du Prince et rue de Lucheux

- Le marché à procédure adaptée concernant la construction de trottoirs et de bordures rue du Prince et rue de Lucheux a été

attribué à la société SOTRAIX domiciliée à Aix-Noulette

* Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 100€ à l'association Bleu Blanc Vert afin d'organiser la marche du souvenir.

* Création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps non complet

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires à compter du 01/09/2017

- d'approuver, à compter du 01/09/2017, le nouveau tableau des effectifs.

* Montant des indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2017-022 en date du 05 avril 2017 fixant le montant des indemnités de fonction des élus.

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération 2017-022, à compter du 01 aout 2017, par une nouvelle répartition de l'enveloppe avec les taux suivants : Maire 43%, adjoints 14%, conseillers délégués 5%

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les indemnités des élus aux nouvelles conditions à compter du 01/08/2017.

* Admission en non-valeur d'une créance

Monsieur le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur une proposition de Madame la Comptable Publique concernant l'admission en non-valeur de la créance suivante :

Titre n°192, année 2014, centre de loisirs, montant 26.40€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'admission en non-valeur du produit communal irrécouvrable susmentionné.

Condensé des délibérations prises lors du conseil municipal du 20 septembre 2017

* Procès-verbal séance du 30 juin 2017 :

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

-De créer, à compter du 15 décembre 2017, un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité aux conditions suivantes :

- contrat 20 heures par semaine,

- durée du contrat 6 mois,

- rémunération basée sur le 1er échelon du grade d'adjoint technique

* Ouverture Centre de Loisirs durant les petites vacances et

autorisation de recrutement

Monsieur le Maire propose l'ouverture d'un centre de loisirs pour les périodes suivantes :

- Du 23 octobre 2017 au 03 novembre 2017 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h

- Du 26 décembre 2017 au 29 décembre 2017 de 14h à 17h pour les 6/17 ans

- Du 26 février 2018 au 09 mars 2018 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h.

Monsieur le Maire fait part également de divers services/manifestations organisés par la maison des jeunes durant l'année (chasse à l'œuf, TAP).

Monsieur le Maire propose que :

- l'ouverture des centres soit conditionnée à une participation minimum de 8 enfants ;

- les tarifs soient ceux définis par la délibération n°2016-015

- ▶ les personnes soient rémunérées selon la délibération n°2015-007.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 - autorise le maire à ouvrir un centre de loisirs aux dates et aux conditions énumérées ci-dessus ;
 - autorise le maire à recruter du personnel en conséquence et à signer les actes de recrutement (y compris pour les différents services/manifestations organisés pendant l'année par la maison des jeunes) ;
 - dit que les tarifs seront ceux définis par la délibération n°2016-015 ;
 - dit que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2015-007.

- * Fonds de concours aux communes rurales 2017
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déposer un dossier de fonds de concours aux communes rurales au titre de 2017 pour les travaux suivants :
 - travaux de rénovation de la salle des fêtes
- * Recensement 2018 et création d'emplois d'agent recenseur
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer 4 emplois d'agent recenseur pour le recensement 2018.

- * Chèques cadeaux / cartes cadeaux
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-décide d'attribuer des chèques cadeaux nominatifs ou cartes cadeaux nominatives aux agents de la commune.

- * Acquisition de terrain à l'euro symbolique (projet cimetièr)
Dans le cadre du projet d'extension du cimetière et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :
D'APPROUVER : l'acquisition du terrain d'une surface d'environ 2200m2 (largeur 20m, longueur 110m) jouxtant le cimetière actuel et faisant partie de la parcelle AO 136, moyennant une cession à l'euro symbolique
D'AUTORISER: Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et les pièces se rapportant à cette vente à recevoir par Maître Emilie BOULNOIS-VERAGUE, et dont les frais seront à la charge de la Commune.

- * Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer à compter du 01 décembre 2017 :
 - l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
 - le complément indemnitaire (CIA)
 - d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant, chapitre 012.

Recensement de la population

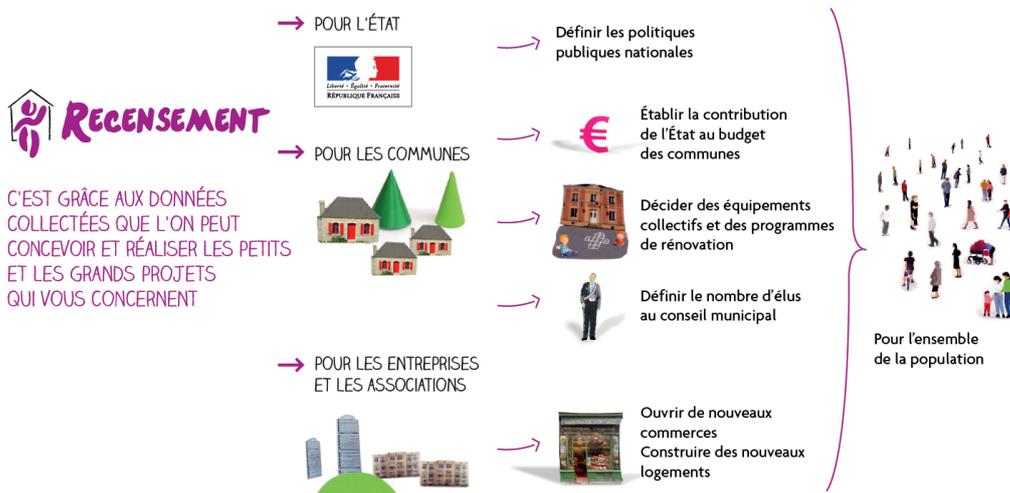
Le recensement de la population dans notre commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour participer au recensement, vous avez le choix : Répondre sur les questionnaires papier remis par l'agent recenseur ou répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

Nous vous précisons que les agents sont à votre disposition si vous avez des questions ou des difficultés à remplir vos bulletins.

Merci de leur réserver un bon accueil.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



Etat Civil

Naissances

WALCZAK Noah Sacha	18/06/2017
LEFEBVRE Charles Paul Jean	14/07/2017
NOURTIER Apolline Mélanie	26/08/2017
LEOPOLD Hugo	04/09/2017

Mariages

WAUQUIER Quentin et RACHIK Sarah-Lou	01/07/2017
LEFEBVRE Jonathan et TURLA Olivia	26/08/2017

NOWAK Stéphane et BOULANGER Elodie 09/09/2017

Décés

LALLEMAND Karine	15/06/2017
LANOY Hortense	17/06/2017
BARTHIER Albert Raymond Emile	21/07/2017
DOUTREMÉPUICH Julien Alphonse	25/07/2017
GALESNE Pascal Christian	29/08/2017
ROMBAUT Gilbert	06/06/2017

Bibliothèque

Depuis le 1^{er} septembre la bibliothèque est ouverte :
Le lundi, mardi jeudi vendredi de 17h à 18h
Le mercredi de 14h à 17h30
Pendant les vacances scolaires : le mercredi 14h à 18h

Carte d'accès en déchèterie

Si vous ne l'avez pas encore fait, demandez au plus vite votre carte d'accès en déchèterie. Cette carte vous permet d'accéder aux déchèteries fixes (grenay, sallaumines, pont à vendin) qui vont, normalement en fin d'année, être équipées d'un système de gestion informatisée.

Vous avez deux solutions :
1-Connectez-vous sur <http://DECHETS-INFO-SERVICES.AGGLO-LENSLIEVIN.FR>
RUBRIQUE CONTACT et remplissez le formulaire en ligne (facile et rapide)
Ou
2-Remplissez le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie.

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu sur le parking de la salle des sports le 25 octobre 2017 de 14h à 19h.

Projet d'extension du cimetière

L'enquête publique s'est déroulée du 19 juin 2017 au 18 juillet 2017. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an, en mairie et sur le site : www.bouvigny-boyeffles.fr

Banquet des anciens



Il y a des manifestations qui marquent la vie de notre commune, le banquet des anciens en est un. Chaque année, ils répondent présents à l'invitation lancée par la mairie et viennent profiter le temps d'un après-midi, du repas et de l'animation musicale.

Dimanche 1^{er} octobre, monsieur Viseux a mis à l'honneur madame Secember Simone et monsieur Carl Théophile, les doyens de Bouvigny-Boyeffles.

Retour en images sur les festivités du 14 juillet



Remise des cadeaux lors de la réception des anciens dans le centre à Madame THULLIER Simone et à Monsieur CARL Théophile.

Des vacances hautes en couleurs

183 enfants de 3 à 14 ans ont fréquenté le centre de loisirs cet été. Sur le thème des vacances en couleur, les enfants ont vécu des journées spéciales :

journées rouges, bleues, jaunes, vertes ... etc

Bref, ils en ont vu de toutes les couleurs, avec au programme : camping, laserwood, journées à la mer, Aqualud, visite du site du film Bienvenue chez les ch'tis, Dennlys parc, Bowling, piscine, Jump xl, cirque... et bien d'autres !

Rdv l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Retrait des dossiers à partir du 15 mai 2018.



La jolie colonie de vacances

16 jeunes de 12 à 17 ans sont partis vers l'Allemagne pour une journée à Europapark, le 8 juillet dernier.

Puis direction l'Italie, côte Adriatique où ils ont pu découvrir, entre autre, les gondoles à Venise...

Victime de notre succès, nous n'avons malheureusement pas pu faire profiter tous les jeunes qui le souhaitent, de ce séjour.

La municipalité travaille actuellement avec la CAF du Pas de Calais pour augmenter le nombre de place du contrat colonie.

Un projet de séjour en Croatie est à l'étude pour 2018.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Maison des jeunes au 06.74.89.14.64

Les inscriptions auront lieu début 2018.



Calendrier des festivités

Octobre

01 Repas Banquet des Anciens -Salle Florence Arthaud
28 au 29 Comité Historique Forum Histoire Locale et Généalogie - Salle Florence Arthaud

Novembre

04 Antenne Zik et comité des fêtes -Fête de la bière - Salle Florence Arthaud
11 Cérémonie du 11 novembre - Salle des Fêtes
12 Marché aux puces Amicale Laïque Centre de Bouvigny
17 Amicale Laïque soirée Patates- Salle des Fêtes
18 Entente de l'Artois Repas - Salle des Fêtes
19 Bleu Blanc Vert Marche du Souvenir - Halle de la Salle Florence Arthaud
19 Orchestral'Harmonie Saint Cécile - Salle des Fêtes
24 Charitables Souper d'Amitiés - Salle des Fêtes

Décembre

09 et 10 Comité des Fêtes de Bouvigny-Boyeffles Marché de Noël - Salle Florence Arthaud
16 Tennis Arbre de Noël -Salle Florence Arthaud
31 Antenne Zik Réveillon de la Saint Sylvestre -Salle des Fêtes

Les travaux dans la commune

La patte d'un chat de la commune fracturée par une balle

Début août, une habitante de Marqueffles a retrouvé son chat blessé à la patte.

Après examen il s'avère que l'animal a été victime d'une blessure par arme à feu. La propriétaire a donc porter plainte à la gendarmerie.

L'Article R655-1 du Code Pénal précise que « Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe. »

L'amende de cinquième classe est de 1500 € (3000 € au maximum en cas de récidive)

Ont notamment été considérés comme relevant de l'article R655-1 par la justice :

- le fait d'abattre un chat d'un coup de fusil
- le fait de tuer un chat par balles
- le fait d'empoisonner des chats.

Si votre chat a été maltraité, blessé ou tué, vous devez déposer une plainte auprès de la gendarmerie ou des services de police.

Prenez soin au préalable de demander à votre vétérinaire de réaliser un rapport expliquant la nature et les causes des blessures ou du décès de votre chat.

Réunion Publique

Nous l'avions annoncé dans le précédent numéro du bulletin municipal, une réunion publique d'information sur le dossier du haut-débit sera organisée à la salle des fêtes le jeudi 12 octobre à 18h30.

Nous évoquerons les grandes étapes du déploiement de la fibre sur notre territoire et parlerons des solutions alternatives à votre disposition.



La période estivale est toujours propice à la réalisation de divers travaux d'aménagements. Les rues du Prince et de Lucheux se sont vues doter de trottoirs, le stade de football, d'un terrain en schistes et d'une palissade. Les toilettes de l'école maternelle ont quant à eux été remis entièrement à neuf.



Chloé Roussille, candidate pour Miss Prestige Artois Cambrésis 2017

Je m'appelle Chloé Roussille, j'ai 21 ans et je suis originaire de Bouvigny-Boyeffles. Actuellement je suis étudiante en Master 2 MEEF et professeur des écoles.

Je suis une femme passionnée de mode et d'esthétique, sportive et je défends la cause animale. D'ailleurs, si j'ai la chance de décrocher le titre de Miss Prestige Artois Hainaut Cambrésis, j'aimerai en plus de porter notre belle région, m'investir davantage dans cette cause.

J'ai choisi de participer à cette élection sur un « coup de tête ». Jamais, je n'aurai pu penser vivre ça un jour. Mais j'ai rencontré Emilie Secret, qui est notre Miss Prestige National 2016 et là je me suis dit « Wow, moi aussi j'aimerai avoir cette assurance et cette féminité... ». Emilie m'a proposé de me présenter au casting alors je me suis lancée. J'étais donc partie dans cette aventure afin d'apprendre sur moi-même. Sauf que plus les jours passent, plus le jour-J approche et plus j'envie ce titre fabuleux...

Voulez-vous m'aider à le décrocher ? Alors rendez-vous le samedi 14 octobre à Lieu St Amand !

Chaque présence est importante. Je compte sur vous !

15€ la place et GRATUIT pour les moins de 10 ans. Réservation auprès du comité Miss Prestige Artois Hainaut Cambrésis au 06.13.69.86.98

J'ai également une page Facebook si vous voulez me suivre de près dans cette belle aventure : Chloé Roussille, pour Miss Prestige Artois Hainaut Cambrésis.



Lors de sa tournée,

Saint Nicolas

S'arrêtera au cœur du village pour gâter tous les enfants...

Rejoins-nous, le mercredi 6 décembre à 17h30
sur la place de la mairie

Inscription obligatoire en Mairie
Avant le 29 novembre



Association Noël des déshérités

Cette année encore la voix du nord propose des bons d'achats pour Noël aux familles les plus démunies.

La moyenne économique par jour et par personne de ces familles doit être inférieure ou égale à 4.50 euros.

Les familles auront obligatoirement un ou plusieurs enfants de moins de 14 ans à charge.

Si vous remplissez ces conditions merci de vous faire connaître en mairie avant le 11 octobre 2017.

Championnats de France d'équitation 2017

La municipalité tient à féliciter ELIOTT DEFER pour sa participation au championnat de France d'équitation.

Ce cavalier inscrit au centre équestre ECURIES DES FLEURONS a obtenu la médaille de bronze dans la discipline du Horse Ball Catégorie Club Poney Benjamin 4.

Les activités proposées par l'amicale laïque

DANSE COUNTRY

Le Lundi de 18h30 à 20h00 - Salle des fêtes

FITNESS

Le Lundi de 20h15 à 21h15 - Salle des fêtes

YOGA

Le Mardi de 9h15 à 10h15 - Salle des fêtes

GYM FEMININE D'ENTRETIEN

Le Mercredi de 16h00 à 17h00 - Salle des fêtes

ACROSPORT (NOUVEAU)

Le Mercredi de 14h00 à 15h00 - Salle des sports

EVEIL SPORTIF (dès 3 ans)

Le Mercredi de 15h00 à 16h00

RANDONNEE PEDESTRE

Le Jeudi RDV 9H00 FACE A LA MAIRIE
(reprise le vendredi dès que le jours rallongent)

SOPHROLOGIE

Niveau débutant le mercredi de 17h00 à 18h30

Niveau avancé le mercredi de 18h30 à 20h00

Maison des Associations

Il reste des places pour les séances de sophro-débutants le mercredi à 17h à la salle des fêtes.

« La sophrologie, pratiquée en petit groupe, peut vous apporter beaucoup : gérer le stress, prendre du recul, s'offrir un moment rien qu'à soi, lâcher prise, souffler, se détendre physiquement et moralement, retrouver des sensations...

On ne s'attarde pas sur ses problèmes mais, au contraire, les techniques de relaxation, de respiration, de pleine conscience, de visualisation, de méditation permettent de retrouver le positif en soi et le développer, de se reconnecter à son corps

et à ses valeurs, dans une ambiance bienveillante et chaleureuse. »

Contact : Françoise Baras-Lesaffre au 06 73 34 19 23

Ducasse de Marqueffles : le succès ne se dément pas

Le rendez-vous était donné pour une semaine sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur : Maurice Hennebelle et sa nouvelle équipe de bénévoles ont, avec leur programme de festivités Habituelles, battu tous les records.

Celui du nombre de convives aux repas (mille excuses aux personnes que nous avons refusé), celui des tireurs au ball trap de plus en plus nombreux, celui des enfants présents aux jeux organisés par la municipalité.

Merci à Thomas, Lucas, Laura et les autres, ils se reconnaîtront pour leur aide; c'est peut-être la future relève de Marqueffles...

Les autres manifestations comme le concours de pétanque, le concours de Manille,

le concours de lancers d'oeufs ont eux aussi battu leur record.

Les résidents de la maison de retraite se sont eux aussi régalés, merci à Monsieur Cornet pour sa participation.

La soirée de clôture avec Sylvain Tanière a fait salle comble et pour finir en apothéose un magnifique feu d'artifice fut tiré par notre ami Frédéric Fournier.

Cette année, les anciens mis à l'honneur furent Madame Mulkowski et Monsieur Hennebelle.

Le Comité des Fêtes de Marqueffles vous remercie pour votre fidélité et espère vous revoir très prochainement.



Forum des collines d'Artois du Comité Historique

Salle Florence Arthaud
Bouvigny-Boyeffles

Forum des
Collines
d'Artois

ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI 28 OCTOBRE de 14 h à 18h

DIMANCHE 29 OCTOBRE de 10 h à 18 h



Plus de 27 exposants :
des comités historiques locaux,
des associations généalogiques,
les archives départementales du
Pas-de-Calais, association polonaise,
artiste peintre, artiste photographe.

H Bouvigny
Boyeffles

Seront présents au forum organisé le samedi 28 et le dimanche 29 octobre à la salle Florence Arthaud :

les archives Départementales du Pas-de-Calais, l'artiste peintre, Jean Michel Lanciaux, l'association pour la découverte d'un Coin d'Artois, l'atelier de recherches Historiques de Bully-les-Mines, le cercle d'Etudes en Pays Boulonnais, le cercle Généalogique des Trois Vallées, le club de Loisirs et détente de Camblain-Châtelain, le club Généalogique de l'Artois, le comité Historique de Béthune et sa région, le comité Historique de Bouvigny-Boyeffles, le comité Historique de Carency, le comité Historique d'Hersin-Coupigny, le comité Historique de Mazingarbe, le comité Local Polonais d'Houdain, la fédération des Sociétés Savantes du Nord de la France, Hier à Sains, La Ch'ti Comédie, La Mémoire d'Haillicourt, La Mémoire de Servins, Les Amis de Méricourt, Les Chroniqueurs de l'Atrébatie, Les photos de Nico, Magnicourt-en-Comté entre Lawe et Scarpe et Noeux Mémoire.

Projections de films:

- Après la bataille, 1944-1956
- Sur les traces de Jacques Pineau en Artois (1914-1915)
- Souvenirs d'une génération perdue

Une programmation sera proposée.

Voyages et Plaisirs : voyages et convivialité en somme

Après deux agréables séjours en Andalousie pendant les mois de mai et juin, c'est autour d'un repas organisé le 9 Septembre que s'est clôturé la saison de l'association Voyages et de Plaisirs.

L'association continue dans sa lancée en vous proposant une visite du Marché de Noël à Amiens le Samedi 16 Décembre 2017. L'année prochaine, c'est au Portugal et en Corse que l'associa-

tion propose de vous emmener.

N'hésitez pas à contacter Anne et Pascale, elles sont à votre disposition et vous pouvez également consulter notre page Facebook « Associations Voyages et Plaisirs de Bouvigny Boyeffles ».



Voyages et plaisirs

Voyages et plaisirs vous propose

Marché
de Noël
d'Amiens

* Tarif : 20€

Le Samedi 16 Décembre 2017
Au départ de Bouvigny-Boyeffles



Inscriptions et renseignements contacter:
Anne TOBOT au 06 22 43 59 29 ou Pascale ROUSSEAU au 06 33 53 32 73

Bouvigny Côté Jardins

Bouvigny Côté Jardins a organisé pour les journées du patrimoine une conférence sur l'histoire du presbytère, siège de l'association.

Elisabeth Dubois, présidente du Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles, a retracé le parcours de cette belle maison de style néogothique construite en 1857. Initialement, école de filles, elle est ensuite hospice, presbytère et aujourd'hui maison des associations. Avec leur présidente, Valérie Delengaïne et leur secrétaire, Gérard Broutin, les adhérents ont également fait le point sur l'été au jardin à travers un diaporama. Chacun a pu apprécier le jardin du presbytère que l'association entretient. Cette année, les adhérents avaient choisi de mettre en valeur les fleurs.



Nouvelle équipe pour l'école de musique

L'école de musique de Bouvigny-Boyeffles s'est vue pour sa rentrée changer d'équipe. En effet avec un nouveau directeur et une nouvelle équipe de professeurs.

La nouvelle équipe est intervenue à l'école primaire Pierre Curie pour une démonstration d'instruments dans le but de motiver nos jeunes à intégrer nos rangs pour de superbes projets.

L'école de musique sous la direction de Florian Caron est d'ores et déjà en train de préparer un gros projet en collaboration avec l'école de musique de Courcelles. Un concert rendant hommage à notre patrimoine avec pour vedette Sylvain Tanière.

Concernant la rentrée, une trentaine d'élève ont déjà intégré l'association, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant qu'élève ou même bénévole pour une superbe année musicale.



Ecole de Musique
Bouvigny-Boyeffles Servins

Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument de musique alors n'hésitez pas, rejoignez-nous. L'école de musique de Bouvigny-Boyeffles Servins vous propose des cours de formation musicale et d'instruments :

Formation instrumentale:
Trombone à coulisse
Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette
Batterie
Tambour
Guitare
Accordéon
Piano

Formation musicale:
Scolarité adulte et enfant
Éveil musical

Ecole de Musique
Sous la direction de Florian Caron

www.harmonie-bouvigny.com

1 rue Maurice Gouy 62172 Bouvigny-Boyeffles Tél: 03.21.40.72.87

Le Tennis Club de Bouvigny-Boyeffles passe au digital

Comme tous les ans, rentrée scolaire rime avec rentrée sportive. Dans ce cadre, le tennis club de Bouvigny-Boyeffles ne fait pas exception à la règle et a de nouveau ouvert ses portes le samedi 2 septembre avec à sa tête une équipe renouvelée et pleine d'enthousiasme !

Ce nouveau départ coïncide avec un changement important au sein du fonctionnement interne du club avec un nouvel élan porté sur la communication via les différents outils disponibles sur le réseau Internet.

Ainsi depuis quelques semaines une page Facebook a été créée dans le but de permettre aux adhérents ainsi qu'aux personnes intéressées de suivre l'actualité du club (entraînements, inter-clubs, différentes manifestations) tout en pouvant obtenir diverses informations que ce soit pour une inscription ou pour toute autre demande relative au tennis.

Ce passage à la digitalisation se poursuivra en cours d'année via

la mise en place d'un système de réservation en ligne des courts pour les membres du club (ne les obligeant plus à se déplacer à la salle.)

Ces démarches au-delà de leur côté utile ont également pour but de rapprocher les adhérents et de continuer à transmettre au sein du club cette idée de convivialité qui y règne depuis sa création dans les années 80 !

L'ensemble du bureau est donc heureux de vous accueillir avec ces nouveautés et sera ravi de répondre à toutes vos questions sur sa page Facebook !

Nous tenons également pour finir à remercier Mr Laurent Klause et le bureau qui a pu l'accompagner lors de ces 3 dernières années pour le travail et l'implication qu'ils ont pu fournir permettant au club de perdurer.

Contacts : FB : Tennis club de Bouvigny-Boyeffles